

MAIRIE D'AIGNAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 8 juin 2017 à 21 Heures.

L'an deux mille dix sept, le jeudi 8 juin à 21 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Aignan, sous la présidence de Monsieur LAGARDE Michel, 1^{er} adjoint, remplaçant M. le Maire absent.

Etaient présents : MM LABADIE AURENSAN BARNADAS GARCIA CHANUT LETELLIER GARROS Mmes SARNIGUET PESQUIDOUX

Etaient absents et excusés : M. BARATAULT ayant donné procuration à M. LAGARDE – M. DUBOURDIEU ayant donné procuration à Mme SARNIGUET – M. PAYROS ayant donné procuration à M. LABADIE – MM DARBAS et NAVARRE.

Monsieur Michel LAGARDE déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2017.

Madame Chantal Sarniguet intervient en indiquant qu'au sujet du lotissement d'habitations, elle demande que soit noté qu'elle ainsi que M. Dubourdieu avaient émis le souhait que le prix des terrains soit baissé.

ORDRE DU JOUR :

- **Jury d'assises 2018**
- **Décision modificative amortissement**
 - **Résiliation bail logement école**
 - **Demande location logement poste**
 - **Convention Esat de Montguilhem**
 - **Renouvellement convention collègue**
 - **Personnel**
 - **Nomination régisseur**
 - **Avenant bail parc acrobatique**
 - **Assainissement**

Monsieur Michel CHANUT est nommé secrétaire de séance.

Jury d'assises 2018

Monsieur le Maire Adjoint indique qu'il est nécessaire d'établir la liste préparatoire des jurés d'assises pour 2018.

A partir de la liste électorale, trois électeurs sont tirés au sort, à savoir :

- ✓ **Mathieu BARNADAS**
- ✓ **Patricia TOMASELLA**
- ✓ **Elisabeth ETCHEGOYEN épouse MENU**

Décision modificative amortissement

Monsieur le Maire Adjoint explique qu'il convient de prendre une décision modificative qui concerne l'état des immobilisations et 106 € 60 qui ont été totalisés à tort, lors du budget primitif 2017 qu'il faut soustraire, soit :

BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article - opération	Montant	Article - opération	Montant
28156 Matériel spécifique d'exploitation	-106.60 €	021 (021) virement de la section de fonct	106.60€
			€

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article - opération	Montant	Article - opération	Montant
023 (023) virement à la section d'invest	106.60 €		
6811 dot.aux amorts. des immo.incorporelles	-106.60 €		
TOTAL DEPENSES	106.60 €€	TOTAL RECETTES	106.60 €

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Résiliation bail logement école

Monsieur le Maire Adjoint donne lecture d'une lettre en date du 23 mai 2017 de M. et Mme DUBAU Laurent qui demandent la résiliation du bail de location pour le logement communal qu'ils occupent 8, Avenue du Docteur Dousset.

Avis favorable de l'assemblée pour une résiliation à compter du 30 juin 2017, à l'exception de M. CHANUT qui s'abstient.

Monsieur le Maire Adjoint indique qu'il a reçu également une demande de Mme Sylvia BOISSART, le 7 juin 2017, qui souhaite mettre fin au bail de location de l'appartement situé 4 Rue du Duc de Bouillon.

Avis favorable de l'assemblée pour une résiliation à compter du 31 juillet 2017.

Demande location logement poste

Monsieur Lagarde porte à connaissance de l'assemblée la demande de logement pour l'appartement situé au dessus de la poste présentée par M. et Mme DEBORD de Campagne d'Armagnac.

Le conseil municipal, après examen des divers documents présentés, émet un avis défavorable.

Convention Esat de Montguilhem

Monsieur le Maire Adjoint cite aux membres du conseil, la convention de stage dont ils ont eu connaissance par mail et qui concerne une demande de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de MONGUILHEM – 32240 pour M. Patrick Barrère, domicilié à AIGNAN.

L'Esat souhaite que la commune accueille en stage à titre gratuit auprès des services techniques M. Barrère, pour la période du 19 juin au vendredi 28 juillet 2017 avec possibilité de prolongation pour une durée totale de 6 mois.

Avis favorable

Renouvellement convention collège

Monsieur Lagarde rappelle que les enfants du collège d'Aignan, dans l'attente des travaux de réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes, utilisent la salle polyvalente pour la pratique de diverses activités sportives, dont le coût d'occupation est facturé 5 € de l'heure.

A la demande du collège, il propose de renouveler la mise à disposition de la salle pour l'année scolaire 2017/2018, au même tarif. La convention pourrait se clore, par anticipation, dès la fin des travaux de la salle rue St Saturnin.

Avis favorable de l'assemblée

Personnel

Monsieur Lagarde donne lecture de la lettre de Mme Odile LOPES DE BARROS, agent d'entretien de la collectivité, qui souhaite démissionner du poste qu'elle occupe, à compter du 31 mai 2017.

Admise pour préparer le Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social, elle ne peut plus concilier son emploi et sa formation qui s'achèvera en avril 2018.

M. Lagarde précise que son remplacement est assuré par un personnel embauché auprès de l'ESPA d'Aignan.

Le conseil municipal accepte cette démission et radie l'intéressée des effectifs.

Monsieur Michel CHANUT quitte la séance à 21 H 40 et est remplacé par M. Grégory GARCIA au secrétariat.

Nomination régisseur

Monsieur Lagarde indique qu'en raison de l'embauche de M. Antoine ANTONELLO chef d'équipe, il convient de le nommer régisseur titulaire pour recouvrer les droits de place du marché, à la place de M. Emmanuel GUERRERO qui devient régisseur suppléant.

Accord de l'assemblée.

Avenant bail parc acrobatique

Monsieur Pierre-Jean PAILLASSA, gérant du parc acrobatique de la base de loisirs a sollicité Monsieur le Maire afin de modifier la convention d'occupation de terrain qui le lie à la commune.

Il souhaite une prolongation de la durée de son bail expliquant l'importance de son investissement matériel et financier. Monsieur Lagarde ajoute, qu'à ce jour 90 jeux sont installés sur 10 parcours et que 3 parcours supplémentaires sont prévus.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de porter la fin de son bail au 30 avril 2030 et décide d'augmenter la redevance annuelle à 500 Euros à compter du 1^{er} janvier 2018.

Assainissement

Monsieur Lagarde donne la parole à M. Barnadas, président de la commission assainissement qui indique qu'au cours de la réunion de la commission de ce même jour, ont été examinés deux devis qui concernent l'extension du réseau assainissement eaux usées avenue de l'Armagnac à la Cave coopérative.

Il s'agit de :

COLAS SUD OUEST de VIC FEZENSAC-----24 744 € 61 HT

LACOMME Bernard de MARAVAT -----17 710 € 00 HT

Monsieur Barnadas détaille les devis et précise que celui de l'entreprise LACOMME comprend en sus le raccordement sur le réseau d'une maison d'habitation, chemin de la Tuilerie.

Les membres du conseil décident de retenir la proposition de l'entreprise LACOMME.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN, pour être affiché le 12 juin 2017 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Aignan, le 12 juin 2017

Le Maire,
Philippe BARATAULT